



DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DES COMPOSANTS DE LA PAROI

1 - Bâtiment existant - support "plein" conservé

2 - FOB (Façade ossature bois) conforme au PR NF DTU 31.4 et Règles professionnelles RAGE Façades ossature bois non porteuses

Concernant la Réglementation Sécurité Incendie, en cas d'application de l'IT 249, les configurations constructives décrites ne peuvent être prescrites en l'état et doivent faire l'objet d'adaptations permettant une maîtrise de la propagation du feu en façade. Une étude de conception et de justification spécifique est requise, son évaluation devant faire l'objet, à minima, d'une Appréciation de Laboratoire.

Nota : La face intérieure de la paroi est non accessible, le pare-vapeur et ses accessoires doivent donc être posés avant la fixation au support. (Les raccords sur chantier ne pourront se faire qu'en périphérie des éléments préfabriqués)

FOB filante sur paroi pleine

15/02/2017

FOB-P-01

Ech 1/5

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

www.catalogue-construction-bois.fr

Soutenu par :



Paris
Action pour le Quartier de
la Transition Énergétique



Réseau
Interprofessionnel
National de la
Façade

avec le soutien du
CODIFAB
Comité Interprofessionnel de Développement
des Indivisus Français de Façades Bois et de Bois



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
ET DU PAYSAN
RURAUX

